

L'accord commercial de 1973 entre le Canada et la Chine a institué un Comité mixte Canada-Chine pour le commerce. L'économie a été ajoutée au titre du comité à la 11^e réunion, qui a eu lieu les 5 et 6 novembre 1991 à Beijing. Il s'agit d'un comité de travail composé de hauts fonctionnaires qui se réunissent périodiquement, à Ottawa et Beijing alternativement, pour traiter les dossiers d'intérêt mutuel en matière de coopération commerciale et économique.

La délégation canadienne, dirigée par le sous-ministre du Commerce international, M. R. Allen Kilpatrick, comprendra des cadres supérieurs des ministères de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, de l'Agriculture, de l'Énergie, des Mines et des Ressources et des Communications ainsi que des représentants de la Société pour l'expansion des exportations et de l'Agence canadienne de développement international.